

**DÉLIBÉRATION n° 2017/82**

L'an deux mille dix-sept et le 20 avril à 19 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 12 avril 2017, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO.

**Présents titulaires** : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, Daniel LERBEY, Roger LACOME, Albert BEGUE, Maurice LOUDET, Jean Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Pascal LACHAUD, Monique KATZ, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Patrick DARRE, Catherine CORREGE, Eric DOUTRIAUX, Jean-Marie DUTHU, Loïg LE RUN, Gilbert FOURCADE, Alain DUCASSE, Jean BRILLOUET, Céline CASSAGNEAU, Olivier CLEMENT-BOLLEE, Elisabeth DUCUING, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Alain DASSAIN, Madeleine SERIS, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Jean-Marie DA BENTA, Pierre DUMAINE, Nicole MARQUIE, Emmanuelle URVOY, Isabelle ORTE, Pascal AUDIC, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES, Dominique DEMIMUID, Michel SICARD, Suzanne SIMOIS, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Christiane ROTGE, Joël DEVAUD, Elisa PANOFRE, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, Joëlle ABADIE et François DABEZIES.

**Présente suppléante** : Stéphanie VIELCAZALS (remplace Jean-Marc DUPOUY)

**Titulaires ayant donné procuration** : Bruno FOURCADE à Henri FORGUES, Hervé CARRERE à Éric DOUTRIAUX, Jean-Paul LARAN à Monique KATZ, Fabienne ROYO à Pascal LACHAUD, Jacques LAUREYS à Alain DUCASSE, André QUINON à Elisa PANOFRE, Jean-Manuel CAMACHO à Bernard PLANO, Stéphanie LAGLEIZE à Nicole MARQUIE, Stéphanie NOGUES à Laurent LAGES, Philippe LACOSTE à Nathalie SALCUNI, Guy RAYNAL à Joël DEVAUD

**Absents** : Bernard PRIEUR, Maurice CABARROU, Jean-Pierre DUTHU, Elie FOURCADE, Zoulikha CHEBBAH, Jean-Louis VIAU, Claude GAYE, Charles RODRIGUES, Gérard SABATHIE, André RECURT et Didier FAVARO

**Objet : Adhésion à Initiative Pyrénées**

La loi NOTRE a transféré la compétence développement économique à la région et aux établissements publics à coopération intercommunale.

Au sein du département des Hautes-Pyrénées, le Comité départemental de développement économique a été contraint de se réorganiser.

Une partie des effectifs a été intégrée au sein de l'agence régionale MADEELI et une autre partie des effectifs a été mobilisée au sein d'Initiative Pyrénées (anciennement Initiative Bigorre).

Cette structure est un fonds d'intervention qui vient en aide, financièrement, au travers de prêts d'honneur aux créateurs ou repreneurs d'entreprise, qui permettent de boucler, en partenariat avec les banques et les chambres consulaires, les financements.

Elle vient en complément de l'action développement économique qui est portée par les communautés de communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Sur notre territoire, Initiative Pyrénées a déjà été sollicitée dans le dossier de reprise de Bonna Sabla.

La cotisation d'adhésion s'élève à 0.10 € par habitant et il est proposé que la communauté de communes intègre cette structure.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

#### DECIDE

- d'adhérer à Initiative Pyrénées, aux conditions exposées par Monsieur le Président,
- d'autoriser le versement d'une cotisation d'adhésion à hauteur de 0.10 € par habitant et d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2017.

Pour copie conforme,  
Le Président



Affichée le 04 MAI 2017